

A U D I O R A M A

CLUB

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire,
Samedi 8 mai 2010, 14 h. 30, Salle Sissi, Musée suisse de l'audiovisuel, Montreux**

Ordre du jour accepté :

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16.5.2009
2. Rapport du Président
3. Comptes et bilan 2009, discussion
4. Rapport de vérification des comptes 2009
5. Adoption des comptes et bilan 2009
6. Budget 2010, discussion
7. Adoption du budget 2010
8. Election des vérificateur des comptes pour l'exercice 2010
9. Situation de la Fondation du Musée (par M. Ph. Guillemin, président)
10. Activités 2010 à l'AUDIORAMA (par M. J.M. Nicolas, conservateur)
11. Propositions individuelles et divers

M. William Fague, président, salue les participants.

La liste des personnes présentes et excusées figure en fin de document.

Un instant de silence est respecté à la mémoire de MM. Paul Vallotton et Bernard Perrinjaquet, décédés.

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16.5.2009 : sans remarque, adopté par acclamation.

2. Rapport du Président

"L'exercice 2009-2010 a été bien rempli de diverses activités pour le Club. Plusieurs de nos membres sont venus bénévolement accomplir des tâches de triage, d'inventaire et de mise à jour des collections. Je tiens ici à les remercier vivement de leur disponibilité et de tout le travail accompli. Ce n'est pas moins de 10 journées qui ont été dispensées dans le cadre de l'AUDIORAMA. Cette activité se poursuit. Votre aide est la bienvenue, manifestez-vous. Les dates fixées sont les **18 mai, 17 juin et 16 septembre 2010**.

Suite à l'AG 2009, une résolution émanant du Club, proposant notre aide bénévole pour l'ouverture du musée 2 jours par semaine a été remise au Conseil de Fondation. Celui-ci, après examen, nous a répondu que ça n'était pas possible faute de liquidités pour frais d'exploitation et que le bâtiment n'est plus en état d'être exploité : salubrité, sécurité, alarme, évacuation, etc !

Lors d'une séance du Comité tenue le 24 novembre à Lausanne, il a été décidé d'octroyer les aides matérielles suivantes :

Fr. 1'000 à l'hébergement et à la mise à jour du site internet www.audiorama.ch pour 2009, et

Fr. 1000 également pour 2010.

Fr. 1000 pour les bénévoles qui travaillent au Centre de compétences du Musée.

Une petite cérémonie a été organisée par le Club le 2 février 2010 pour mettre à chaque bénévole une attention. Moment très convivial qui a permis de partager quelques bons moments riches d'échanges et de cordialité. Tous les participants ont été particulièrement touchés à ce qu'on prenne garde à eux et qu'on s'intéresse à ce qu'ils font.

Notre Club reste vigilant, attentif à tout ce qui se passe dans le cadre du Musée; il est prêt à se mobiliser pour des actions ponctuelles. Notre Association reste donc d'actualité et cible son aide sur les collections et les tâches d'entretien qu'elles nécessitent.

Je ne voudrais pas terminer ce bref rapport sans remercier l'équipe du Comité et particulièrement notre secrétaire Mme Josée Leupin ainsi que notre caissier M. René Müller pour leur excellent travail.

Je vous remercie de votre attention. "

3. Comptes et bilan 2009

En l'absence du Trésorier, le Président présente les comptes et le bilan 2009. (Annexe I)

Aux questions posées sur le nombre des membres, Josée Leupin répond qu'il est aujourd'hui de 220, dont 41 membres à vie. Il varie en fonction des décès, des démissions, des nouveaux membres; 17 personnes qui ne versent plus la cotisation ou ne donnent pas signe de vie depuis plus de 3 ans ont été biffées de la liste ainsi que le prévoient les statuts.

115 membres ont déjà versé des cotisations et dons pour 2010 (en particulier par des membres à vie); ils sont sincèrement remerciés.

M. Nicolas demande si la recherche de nouveaux membres s'effectue : J. Leupin rappelle que le manque de disponibilité explique la non-présence du Club lors de soirées privées organisées à la salle Sissi. Les nouveaux venus récemment le sont grâce au Conservateur.

4. Rapport de vérification des comptes 2009 : Etabli le 26 avril par M. René Schneckenburger, le rapport recommande l'acceptation des comptes de l'exercice 2009. (Annexe II)

5. Adoption des comptes et bilan 2009 : à l'unanimité par l'assemblée.

6. Budget 2010, discussion

Le président expose le budget proposé et rappelle le souci de voir remboursé le prêt de Fr. 10'000 octroyé à la Fondation en 2008.

A la question de M. Graber si le remboursement est échelonné, il est répondu que la demande peut être faite à la Fondation. (repris sous Divers)

7. Adoption du budget 2010 : à l'unanimité par l'assemblée, tel que présenté. (Annexe III)

8. Election des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2010

M. R. Schneckenburger est déchargé de cette fonction.

L'assemblée 2009 avait désigné Mme Martine Fluhmann et M. Christophe Howald qui acceptent une réélection. Un troisième vérificateur, M. Jacques Anselme, accepte cette fonction.

L'assemblée désigne ces personnes à l'unanimité, pour la vérification des comptes de l'exercice 2010.

9. Situation de la Fondation du Musée

M. Guillemin, président de la Fondation, rappelle l'envoi régulier de la lettre mensuelle AUDIORAMA-NEWS qui contient le reflet des différentes activités et informations de la Fondation et du Centre de compétences.

La Fondation subsiste dans la même situation que l'année dernière, et tente de trouver les meilleures solutions pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine. Aucune date n'est imposée pour quitter les lieux, aucune solution réelle n'est trouvée pour l'avenir; nous nous concentrons sur ce patrimoine immatériel pour en faire un document ou un DVD réunissant tous les témoignages pour empêcher cette matière de disparaître.

M. Cupelin demande si on peut encore visiter le Musée à titre personnel.

Non, répond M. Nicolas, les visites sont possibles seulement sur demande d'un groupe d'au moins 10 personnes.

Le Conservateur enchaîne avec le point

10. Activités 2010 à l'AUDIORAMA et une démonstration audiovisuelle, en rappelant une fois encore que *les enregistreurs* représentent la collection la plus importante au monde;

- *L'atelier* rapporte quelque monnaie grâce aux travaux qui lui sont confiés ainsi que par le mandat de la Confédération de faire revivre les appareils pour l'enregistrement.
- *Des archives Radio* (70 bandes) ont été retrouvées, et grâce à un travail très professionnel remises dans une qualité extraordinaire.
- *Une soirée TANGO* avec 180 participants, *les 100 ans de remise du Prix Nobel à Marconi* avec 320 personnes, *une soirée privée* dans un décor exceptionnel de 210 personnes avec repas.
- *Des demandes de documents, photos, réparations d'appareils.*
- Rappel du *témoignage* de *M. Dr Hamadoun Touré*, directeur général de l'UIT, déclarant l'AUDIORAMA le plus grand musée de l'audiovisuel au monde.
- Récemment la *Commission suisse pour l'UNESCO* soutient la demande aux communes, cantons et Confédération d'aider l'AUDIORAMA pour sa survie.
- L'image "Sauvons nos trésors" (photo de l'appareil plongeant dans le lac) sert à l'annonce d'un cours sur l'enregistrement et la restitution du son et de la vidéo, destiné à des archivistes pour améliorer leur travail d'identification des supports. Ce cours est très bien reçu et se poursuivra en novembre prochain (le seul en Suisse donné par des spécialistes, MM. Nicolas, Fague, Baud, Charbon, Cosandier et Barbey).
- A propos de la *NewsLetter mensuelle*, M. Nicolas est étonné que personne ne réponde à sa demande d'avis sur cette formule pour laquelle il est ouvert à tout changement suggéré. «Votre avis nous intéresse».
- Le Centre se consacre également aux *cibles (étiquettes des disques)* en collaboration avec MM. Jacques Basset et Valdo Sartori qui sont vivement remerciés. (A consulter sous www.audiorama.ch/conseils). C'est une démarche de démystification pour les non-spécialistes. La poursuite du travail s'effectue maintenant sur 3000 disques.
- Une nouvelle vente se déroulera les 10, 11, 12 et 13 juin au Musée : nous avons beaucoup trop d'appareils que nous n'utiliserons jamais ou qui font double emploi. **Venez nous aider.**
- Nous avons monté une vitrine de SCOTT unique en Europe et que le Centre de compétences a remis en état de fonctionnement.
- Des transferts spécifiques seront aussi réalisés prochainement pour le Musée Olympique.

Collectionneur de 78 tours (et de Jean-Christophe Averty), M. Ballif remercie M. Nicolas de cette nouvelle activité du musée, et souhaite une amélioration du menu du site Internet pour une consultation plus aisée.

11. Divers

Valdo Sartori souligne n'avoir pas encore trouvé de chef d'œuvre mais ne désespère pas, parmi ces 3'000 disques. Cependant il s'insurge que l'AUDIORAMA devient "une peau de

chagrin et bientôt nous n'aurons que les images de ce qu'il fut et de ses appareils. La richesse d'ici sera la richesse de la déchetterie du coin".

Valdo Sartori souligne l'enthousiasme, la volonté et la qualité de chacun qui travaille ici. "On ne peut plus attendre ! Qu'a fait la Fondation avec les 10'000 francs qu'on lui a prêtés ? Qui est le véritable ennemi ? Qui décide de la fermeture ? Qui nous veut du mal ?

En présence de cette véritable catastrophe, il ne sortira rien ni de l'image, ni d'un livre, ni des ventes que l'on fera.

Que fait-on pour gagner du fric, pour en sortir ? Rien.

On nous dit qu'on cherche des solutions : je n'en ai pas vu une qui s'applique à quelque chose.

J'ai une idée : mettre en place une commission d'animation, des projets d'animation avec but assorti et que le peu d'argent à investir le soit par la Club pour mettre au point quelque chose qui soit rentable, comme une grande soirée musicale ou autre; et si vraiment il n'y a pas de solution, alors vive le virtuel, vive le bouquin, et merci à tous !"

M. Naoux sent un problème de communication entre le Club et la Fondation; les propos de la lettre de Pierre Smolik ont jeté un coup sur le moral des membres qui viennent aider au tri et à l'inventaire des collections, si elles sont destinées à la benne ...

D'un côté on nous dit qu'on cherche des lieux pour sauvegarder la collection et la lettre de P. Smolik annonce la fin. C'est dur d'être motivé pour poursuivre l'aide au Musée.

M. Guillemin souligne que la Fondation avance péniblement, et que M. Smolik a mis dans ses propos la solution extrême. Mais nous avons toujours l'espoir, avec la lettre de la Commission suisse pour l'UNESCO, de pouvoir déplacer cette collection et la conserver ailleurs, mais nous n'avons toujours pas obtenu de support.

M. Ballif mettrait un bémol à la perspective de l'impossibilité de garder la collection à Montreux, étant entendu qu'une nouvelle Municipalité l'an prochain pourrait reprendre les négociations et trouver une ouverture.

Il a personnellement posé la question au syndic d'Yverdon – ville candidate à l'option Musée des Beaux Arts – mais resté dans succès. Pourquoi ne pas tenter Nyon (réponse déjà négative) ou Renens, et d'autres villes n'ayant qu'un ou pas de musée, en s'appuyant sur la lettre de la Commission suisse pour l'UNESCO, et suivre les objectifs de la nouvelle Loi sur la protection des biens culturels (arguments qui seront présentés le 17 mai par Mme A-C. Lyon au Château de Chillon).

La discussion se poursuit autour des arguments pour conserver la collection et les réalités de la situation financière. M. Nicolas en relève les contradictions, mais on ne reste pas là à ne rien faire.

En ce qui concerne les ventes, le Conservateur souligne les contacts qu'il poursuit avec les collectionneurs et acheteurs potentiels, l'information dispensée dans plein de lieux, mais c'est très complexe.

Par exemple, il n'y a plus de doublons et l'on vend désormais ce que les gens veulent acquérir. Même en vendant le 50 % de la collection, le Musée peut continuer sans problème. "Nous avons 800 postes de radio des années 50 qui fonctionnent ! Et par exemple, je peux vous faire une collection Ducretet de très belle allure, une des plus belles qui existent en Europe, je vous le garantis, mais avec de la volonté et de la monnaie..., sans ce dernier point je ne fais rien."

M. Naoux demande à M. Smolik d'en dire plus sur le projet d'ouvrage / DVD sur ce patrimoine immatériel.

M. Smolik précise qu'il s'agit d'un collectif de gens qui s'y intéressent et une première séance aura lieu mardi 11 mai pour tenter de donner la grande orientation et définir le concept de cet ouvrage, mettre en place sa réalisation pratique et l'échéancier du travail. La Commission suisse de l'UNESCO s'est préoccupée en premier de la qualité de ce savoir-faire qui disparaîtrait.

Au sein de la Fondation du Musée, M. Smolik s'est soucié du fait que dans le cas d'une vente de toute la collection, les connaissances liées à ces appareils disparaîtront également, et c'est cette inquiétude qui donne l'espoir sur les avant-projets envers la protection des patrimoines immatériels qui permet peut-être d'envisager quelque chose, mais cela prendra beaucoup de temps. SSR SRG idée suisse ne nous a pas suivis non plus sur ce plan; on n'a pas eu de chance.

M. Naoux craint que ne trouvant pas d'argent pour le Musée, nous n'en trouvions pas pour l'ouvrage.

M. Anselme relève l'importance de fournir des arguments attractifs sur l'activité de la Collection et du Club pour redynamiser et chercher de nouveaux membres; en effet, ils ne sont pas attirés par notre association, sachant que le musée n'existe plus.

Le président souscrit à l'idée de Valdo Sartori sur l'organisation d'une soirée d'animation qui permettrait d'attirer du public, et d'offrir quelque chose de nouveau. De plus, M. Fague demande à M. Guillemin si des démarches sont entreprises, et à quelle fréquence, pour la recherche d'un nouveau lieu pour entreposer la collection.

M. Smolik précise que c'est par rapport à la muséographie qu'il a écrit que c'était sans espoir à Montreux. Cependant il croit encore à l'enthousiasme de certaines personnes de la région ou d'autres qui pourraient proposer un lieu.

MM. Guillemin et Nicolas rappellent à M. Fague qu'il est membre du Conseil de Fondation et au courant de ce qui s'y fait.

M. Fague évoque la confidentialité des délibérations du Conseil.

M. Baud abonde dans ce sens.

M. Sartori estime qu'il ne doit pas y avoir de confidentialité dans la même famille; nous travaillons ensemble. Il demande que cette assemblée mandate la Fondation sur cette mission de confiance de chercher des locaux et tiennent les membres du Club au courant des démarches.

L'assemblée soutient l'idée que la Fondation renseigne mieux sur ses activités de recherche aussi bien financière qu'en locaux pour le sauvetage de ce patrimoine.

M. Naoux estime que nous ne pouvons demander quoi que ce soit à la Fondation, mais regretter qu'il n'y ait pas de suivi visible; la Fondation a dû comprendre qu'il y a un problème de communication.

En ce qui concerne le remboursement du prêt, la Fondation répondra, mais M. Nicolas signale déjà que le bénéfice de l'exercice 2009 ne pourra pas se reproduire en 2010, étant donné que nous avons thésaurisé en fonction des cours qui n'avaient pas encore pu être donnés.

Le président Fague met un terme à cette assemblée à 16 h. 30, en remerciant les membres de leur participation active.

Le président :



William Fague

La secrétaire :



Josée Leupin